

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 16/06/2025 - 9444 - 2006 B 00645 - 489 697 334 - 5 RDM

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2024

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise EURL 5 RDM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12					
Adresse de l'entreprise 5 RUE DE VONTFORT 35000 RENNES		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 4 8 9 6 9 7 3 3 4 0 0 0 1 4		Neant					
		Exercice N clos le 31/08/2024					
		Brut 1	Amortissements provisions 2				
			Net 1				
ACTIF IMMOBILISE*	Capital souscrit non appelé	(I) AA					
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 000	AG	2 000	
		Fonds commercial (1)	AH	360 000	AI	360 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
		Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	16 222	AS	8 290	7 931
		Autres immobilisations corporelles	AT	523 879	AU	86 443	437 436
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	159	CV		159
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	3 305	BI		3 305
TOTAL (II)		BJ	905 566	BK	94 734	810 832	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	9 814	BU		9 814
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	176 467	CA		176 467
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	18 856	CG		18 856	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 945	CI		1 945	
	TOTAL (III)	CJ	207 082	CK		207 082	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW				
Primes de remboursement des obligations		(V) CM					
Ecart de conversion actif*		(VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 112 649	IA	94 734	1 017 915	
Renvois (1) Dont droit au bail		CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété *							
			Stocks		Créances		

Cégid Group

Le 16/06/25
Dépôt N° 0444

mt



2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2024

Formulaire obligatoire, article 91 A
du Code général des impôts

Designation de l'entreprise EURL 5 RDM		Néant	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont verse 15 000)	DA	15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de reevaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Reserve legale (3)	DD	1 500
	Reserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Reserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	368 985
	Report à nouveau	DH	(67 179)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	136 274
	Subventions d'investissement	DJ	
Autres fonds propres	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	454 579
	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Provisions pour risques et charges	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
	Provisions pour risques	DP	
DETTES (4)	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
	Emprunts obligataires convertibles	DS	
DETTES (4)	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	374 089
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	121 596
	Dettes fiscales et sociales	DY	42 191
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	60
	Compte regul	EB	25 397
	Produits constatés d'avance (4)	EC	563 335
REVENUS	TOTAL (IV)	ED	
	Ecart de conversion passif*	EE	1 017 915
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		
REVENUS	(1) Ecart de reevaluation incorpore au capital	IB	
	(2) Dont { Reserve speciale de reevaluation (1959)	IC	
	{ Ecart de reevaluation libre	ID	
	{ Reserve de reevaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	269 354
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2024

Formulaire obligatoire (article 213 A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise		EURL 5 RDM		Néant			
PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N				
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
	Ventes de marchandises*	FA	780 881	FB	FC	780 881	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	393	FH	FI	393	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	781 274	FK	FL	781 274	
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	5 376	
Autres produits (1) (11)				FQ	6		
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	786 657	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	190 655
	Variation de stock (marchandises)*					FT	1 830
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	398
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	241 719
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	4 622
	Salaires et traitements*					FY	128 719
	Charges sociales (10)					FZ	18 250
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	{	- dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39.1.2° al 3 du CGI))		HS	GA	56 657
			- dotations aux provisions*		GB		
Sur immobilisations							
		Sur actif circulant - dotations aux provisions*		GC			
		Pour risques et charges - dotations aux provisions		GD			
Autres charges (12)					GE	1 012	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	643 866	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	142 791	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	6 103
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP	6 103	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	10 907
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)					GU	10 907	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(4 803)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	137 988	

Cegid Group

RE N° 2052 - Niveau n° 2044 - Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2042

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire, article 53 A
du Code général des impôts

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2024

Designation de l'entreprise		EURL 5 RDM		Neant	
		Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	564		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	375		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	940		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 653		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 653		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		II	(1 713)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		IK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IL	793 702		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IM	657 427		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IN	136 274		
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP			
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)	IX			
	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	RI			
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	AI	5 376		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	{ Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	996		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles { facultatives A6 obligatoires A9				
	{ Dont cotisations facultatives Madelin A7				
	{ Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
	(17) Detail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	80				
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 573				
Subventions d'investissement virées au résultat			375		
Produit des exercices antérieurs			564		
(18) Detail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N-1		
	Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : EURL 5 RDM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2024, dont le total est de 1 017 915 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 136 275 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	2023	2022	2021	2020
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	360 000			360 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 000			2 000
Immobilisations incorporelles	362 000			362 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 830	3 392		16 223
- Installations générales, agencements aménagements divers	483 780	32 034		515 813
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 650	2 416		8 066
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	502 260	37 842		540 102
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	159			159
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 305			3 305
Immobilisations financières	3 464			3 464

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

--	--	--	--	--

Ventilation des augmentations

Virements de poste à poste

Virements de l'actif circulant

Acquisitions

37 842

37 842

Apports

Créations

Réévaluations

Ventilation des diminutions

Virements de poste à poste

Virements vers l'actif circulant

Cessions

Scissions

Mises hors service

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

--	--

Éléments achetés

360 000

Éléments réévalués

Éléments reçus en apport

--

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 889	2 402		8 291
- Installations générales, agencements aménagements divers	28 340	52 808		81 147
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 848	1 448		5 296
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	38 076	56 658		94 734

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 181 718 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	31/08/2023	31/08/2024

Créances de l'actif immobilisé :

Créances rattachées à des participations

Prêts

Autres	3 305	3 305
--------	-------	-------

Créances de l'actif circulant :

Créances Clients et Comptes rattachés

Autres

176 467	176 467
---------	---------

Capital souscrit - appelé, non versé

Charges constatées d'avance	1 945	1 945
-----------------------------	-------	-------

--	--	--

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

--	--

ASSOCIES - INTERETS COURUS	6 103
----------------------------	-------

--	--

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 15 000 euros décomposé en 150 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 563 335 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	31/08/2023	31/08/2022	31/08/2021	31/08/2020
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	374 090	80 109	269 820	24 161
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121 597	121 597		
Dettes fiscales et sociales	42 191	42 191		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	61	61		
Produits constatés d'avance	25 397	25 397		
Total des dettes	563 335	563 335	563 335	563 335
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	78 124			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	88 781
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CREDIT	589
DETTE PROV. PR CONGES A PAYER	6 087
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	932
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	2 444
TAXE D APPRENTISSAGE	77
Total des charges à payer	98 820

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

--	--	--	--

CHARGES CONSTATEES D AVANCE

1 945

--

Produits constatés d'avance

--	--	--	--

PRODUITS CONSTATES D AVANCE

25 397

--

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises	780 881		780 881
Produits des activités annexes	393		393

2065 - Impôt sur les sociétés**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS****N° 2065-SD
2024**

- 1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 *quinquies* C), cocher la case
- 2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée
- 3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 *quinquies* C-I-2), cocher la case dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe
- 4 - Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer l'état de résidence et le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays

2065 Bis - Impôt sur les sociétés, annexe à la déclaration N°2065

Document obligatoire
art. 223 du Code général des impôts

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD
2024

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						
Montant des distributions						
autres que celles visées en (a),						
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						
Total (a à h)						

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-I à 6 ann. III au CGI)	Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées					
			a titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	a titre de frais de représentation de mission et de déplacement	Indemnités forfaitaires	Remboursements	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	Indemnités forfaitaires
1	2	3	4	5	6	7	8	

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽¹⁾	
	Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽²⁾	
MVLT imposables	a 0 %	a 15 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice		
MVLT réalisée au cours de l'exercice		
MVLT restant à reporter		

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

5 RDM

Société à responsabilité limitée
Au capital de 15.000 euros

Siège social : 5 Rue de Montfort
35000 RENNES

489 697 334 RCS RENNES

* * * * *

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2024

Extrait du procès-verbal des décisions
de l'associée unique en date du 28 février 2025

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 août 2024, s'élevant à 136.274,69 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 136.274,69 euros
- Prélèvement sur le poste « Autres réserves », la somme de : 130.905,21 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Report à Nouveau », la somme de : 67.179,90 euros
- A titre de dividende, la somme brute de : 200.000,00 euros

TOTAL :

267.179,90 euros

Soit un dividende net à verser de 200.000,00 euros, en l'absence de prélèvements sociaux à reverser.

Le dividende sera versé dans les délais légaux à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

Exercice	31/08/2023	31/08/2022	31/08/2021
Dividende brut total	/	/	20.000 €
Dividende non éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	/	/	20.000 €
Dividende éligible à l'abattement (Article 158-3-2° du CGI)	/	/	/
Dividende assujetti au prélèvement forfaitaire (Article 117-quater du CGI)	/	/	/

Pour extrait certifié conforme

La Gérance



